

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001 AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 01 AVR 2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU
DEVELOPPEMENT DE LA VERSION NON CONNECTEE DE LA
PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE
LA JEUNESSE (ONJ) EN PROCEDURE D'URGENCE

MAITRE D'OUVRAGE : LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2021

IMPUTATION : 55 26 347 01 99 00 00 2270





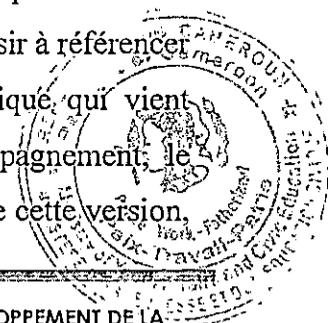
I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes), le Chef de l'Etat, S.E.M Paul Biya a instruit la mobilisation d'un million cinq cent (1 500 000) jeunes pendant trois ans, soit cinq cent (500 000) jeunes par an dans les domaines de l'agriculture, l'industrie, l'économie numérique et l'innovation. Pour l'application de ces très hautes instructions, l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) qui est l'un des instruments d'accès à ce plan, a défini et mis en œuvre une stratégie globale de sensibilisation et de mobilisation des jeunes. Cette stratégie intègre l'exploitation de plusieurs outils de communication en vue de la sensibilisation et de la mobilisation des jeunes vers des projets et programmes gouvernementaux et non gouvernementaux qui leur sont destinés.

Pour mieux exécuter cette mission, il s'est trouvé important de mettre en place un système permettant d'enregistrer les jeunes quel que soit leur réalité sociale, d'élaborer une cartographie de leur aspiration, de les référencer et de constituer un répertoire des différentes opportunités à eux dédiées. C'est dans cette perspective que seront acquis en 2016 la plateforme numérique et la version mobile de ladite plateforme en 2019. Leur mise en service a permis l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs, notamment :

- La constitution d'une base de données des jeunes ;
- La constitution d'un répertoire des projets et programmes en faveur des jeunes ;
- Le suivi, l'encadrement et l'accompagnement de l'insertion socio-économique par les conseillers en insertion ;
- Le partage et les échanges d'information à travers le forum et le tchat ;
- Le référencement des jeunes à divers projets et programmes.

Dans le souci rendre permettre à chaque antenne régionale d'interroger ou de manipuler les données des jeunes de sa circonscription ou encore de maîtriser leurs inscrits ou référencés ou même de produire des statistiques, la Coordination nationale a décidé de l'acquisition de la version non connectée de la plateforme numérique pour être plus efficace et réussir à référencer les jeunes de toutes les couches sociales. Cette troisième plateforme numérique, qui vient s'ajouter aux deux premières va permettre de renforcer localement l'accompagnement, le référencement et la production des statistiques. Ainsi, avec la mise en service de cette version,



la gestion de la base de données qui au départ était centralisée, sera décentralisée. Les présents termes de référence vont servir de cadrage à la réalisation cet ouvrage, vont s'articuler autour des objectifs, les résultats attendus, la démarche d'intervention ainsi que l'estimation financière de la mise en place de cet outil.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

II.1 Objectif général de l'étude

L'objectif général de l'étude est de développer et de mettre en service la version non connectée de la plateforme numérique de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ).

II.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, la mission consistera à :

- Référencer les jeunes en temps réel et en mode non connecté (sans accès permanent à internet);
- Produire les statistiques en temps réel et en mode non connecté (sans accès permanent à internet);
- Enregistrer les jeunes en temps réel et en mode non connecté (sans accès permanent à internet);
- Accompagner les jeunes en temps réel et en mode non connecté (sans accès permanent à internet);
- Produire les listes de jeunes en temps réel et en mode non connecté (sans accès permanent à internet);
- Former les personnels sur l'utilisation du logiciel ;
- Produire les statistiques au niveau local ;
- Produire les manuels utilisateurs et de maintenance.

III. CONSISTANCE DES PRESTATIONNNS

D'une façon générale, l'étude consistera à produire les livrables suivants :

- Un DVD de déploiement comprenant :
 - Le schéma de la base de données
 - Le serveur de base de donnée utilisés
 - Le serveur d'application utilisé
 - Le fichier exécutable de l'application
 - Les différents paramètres d'accès
- Un DVD d'utilisation
 - Le manuel utilisateur

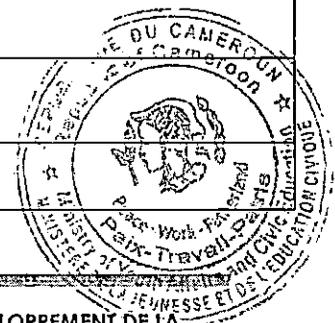


- Le manuel administrateur
- Le manuel déploiement

- Un rapport sur la formation de 06 personnes à l'utilisation de la plateforme.

La plateforme non connecte de l'ONJ doit avoir les caractéristiques contenues dans le tableau ci-dessous :

CARACTERISIQUE DE LA PLATEFORME NON CONNECTE DE L'ONJ	
A	<u>MODULE JEUNE</u>
1	Mobilisation des aspirations des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - enregistrement des jeunes (civilité, localisation, sexe, etc) ; - enregistrement des aspirations de jeunes aux différents guichets (Enregistrer et mettre à jour les besoins de la jeunesse) ; - enregistrement de la situation socioprofessionnelle du jeune (formation, situation actuelle)
B	<u>MODULE CONSEILLER</u>
2	Référencer les demandes des jeunes aux opportunités existantes (Associer une demande d'un jeune à un programme)
3	Gestion et suivi des demandes d'accompagnement <ul style="list-style-type: none"> - consulter l'historique des traitements des demandes ; - Consulter l'état d'avancement d'une demande ; - voir l'ensemble des étapes parcouru par une demande depuis son initiation ; - consulter les opportunités d'insertions ; - mettre à jour une demande ; - création d'une demande d'insertion ; - création d'une demande de formation en réarmement moral ;
4	Gestion des jeunes par un conseiller <ul style="list-style-type: none"> - accompagner son jeune en ligne ; - affecter son jeune à un autre conseiller ; - consulter les données uniquement de ses jeunes ;
5	Gestion des demandes émises par les jeunes <ul style="list-style-type: none"> - référencer les demandes ; - changer le statut d'une demande ; - mettre à jour les différents états liés au traitement de chaque demande.
6	Gestion de l'intermédiation entre les jeunes et les partenaires
7	Gestion des conseiller en insertion <ul style="list-style-type: none"> - affecter les jeunes au conseiller ; - retirer les jeunes au conseiller.
8	Gestion du compte Conseiller <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer des conseillers de jeunes
C	<u>MODULE PARTENAIRE ET GUICHET</u>



9	Partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Créer un compte partenaire; - Valider un compte partenaire - consulter la liste des jeunes affectés à un partenaire ; - proposer un programme ou une opportunité ; - consulter l'état de traitement des demandes des jeunes référés aux programmes d'un partenaire.
10	Gestion des guichets <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrer et présenter les programmes : Il consiste en la création et à la mise à disposition des informations concernant un programme; - Enregistrer et mettre à jour les guichets: un guichet est un regroupement de plusieurs programmes visant à atteindre le même but ; - Rendre possible le changement de guichet.
11	Gestion des opportunités <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour un programme ; - Enregistrer les offres en faveur des jeunes.
D	<u>MODULE ADMINISTRATEUR</u>
12	Gestion des comptes conseillers <ul style="list-style-type: none"> - Créer des comptes ; - Mettre à jour des comptes ; - Attribuer des guichets au conseiller ;
13	Gestion des programmes ou opportunités pour les jeunes <ul style="list-style-type: none"> - Valider un programme ; - Mettre à jour un programme.
14	Gestion des unités opérationnelles de l'ONJ <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des unités opérationnel de l'ONJ - Mettre à jour les unités opérationnelles de l'ONJ
15	Statistique <ul style="list-style-type: none"> - Gérer des statistiques (la construction des statistiques doit être faite à travers une interface graphique) - Gérer des états (la construction des états doit être faite à travers une interface graphique)
16	Gestion des utilisateurs <ul style="list-style-type: none"> - Valider le compte d'un partenaire ; - Créer le compte des conseillers ; - Créer le compte des opérateurs (administrateurs du système) ;
17	Participation aux échanges <ul style="list-style-type: none"> - Forum, - Réceptionner les informations ou mails dans son compte
	Autres spécificités <ul style="list-style-type: none"> - La plateforme doit être bilingue - Uniquement les personnes âgées de 15 à 35ans peuvent s'inscrire en tant que jeunes - Un partenaire c'est toute personne physique ou morale



<ul style="list-style-type: none"> - La plateforme non connectée doit pouvoir être synchronisée avec la plateforme web en ligne en cas de connexion internet - matérialiser les champs obligatoires dans les formulaires par des étoiles - La plateforme sera déployée en local sur des machines - La plateforme doit offrir les principes de sécurité de base - Interface utilisateur intuitive - Une intégration fluide des données - Une gestion de contenu efficace - Des outils de reporting faciles, personnalisables et précis - Des profils d'utilisateurs et des attributions de rôles flexibles -

IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

N°	ETAPE	ACTION	LIVRABLE
1	Réunion d'échanges entre le prestataire et le MINJEC	Compréhension des besoins fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Le rapport d'analyse et de compréhension détaillée des besoins.
2	Développement de la version non connecté de la plateforme	Programmation en un langage évolué du module.	<ul style="list-style-type: none"> • Un DVD contenant les fichiers d'installation de la version non connecté de la plateforme
3	Réalisation des Tests	Validation du module.	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal recette technique.
4	Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> - Démonstration - Mise en exploitation. - formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de réception provisoire ; • Guide utilisateur ; • Guide utilisateur pour la maintenance

V. EXPERTISE REQUISE

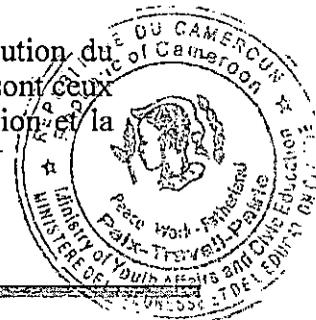
Le prestataire est une entreprise ou un groupement d'entreprises. Il sera responsable de la méthodologie et de la réalisation de toutes les activités liées à l'étude et disposant de maîtrise en :

Pour la réalisation de cette étude, Le prestataire/cabinet doit pouvoir fournir les preuves attestant de l'existence dans son unité d'au moins (03) ingénieurs réunissant les aptitudes ci-après et pouvant travailler de manière séparée ou ensemble :

Experts principaux

Tous les experts appelés à exercer une fonction importante dans l'exécution du contrat sont désignés par les termes "experts principaux". Les experts principaux sont ceux qui vont s'impliquer dans la préparation, la réalisation de l'étude, de l'élaboration et la présentation des rapports.

Expert principal 1 : Chef d'équipe



Expert principal 1 : Chef d'équipe

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse ;

Expert 2:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web ;
- Justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA.

Expert 3:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web
- Être certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA;

Expert 4:

Qualifications et compétences

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application.
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

VI. DUREE DE L'ETUDE

La durée de l'étude est de soixante (60) jours.

VII. FINANCEMENT

La réalisation des prestations objet du présent Appel A Manifestation d'Intérêt sera financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC), Exercices 2021.

VIII. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets d'études basés au Cameroun et dont le personnel est exclusivement de nationalité camerounaise. Ils devront justifier leur maîtrise en développement des applications web ou mobile, en réalisation des travaux informatiques et de télécommunication.



IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

IX.1 Volume 1 : Dossier administratif

- a. *l'Accord de groupement, le cas échéant ;*
- b. *pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).*
- c. *Une lettre précisant que le Candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;*
- d. *Attestation d'immatriculation ;*
- e. *L'attestation de non redevance délivrée par les services des impôts ;*
- f. *une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;*
- g. *L'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire;*
- h. *Le plan et attestation de de localisation du candidat ;*
- i. *Le certificat de non exclusion des marchés publics délivré par l'ARMP.*

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et, devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des dossiers.

En cas de groupement des candidats, chaque membre du groupement produira chacun des pièces administratives énumérées ci-dessus à l'exception des pièces c et f.

N.B : L'absence ou la non validité des pièces ci-dessus citées entraînera le rejet pur et simple de la candidature

IX.2 Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- a. *L'organigramme complet du candidat ;*
- b. *la liste du personnel d'encadrement du candidat ;*

Le candidat devra fournir pour chaque personnel, une copie du diplôme, une copie de chaque certification demandée et une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant quelques projets réalisés qui lui permettent d'avoir cette expérience (nom du projet, pays, dates, Maître d'Ouvrage,). Le Candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement ci-après :

❖ Expert principal 1 : Chef d'équipe

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Avoir une expérience de 05 dans le domaine de la gestion de projet ;
- Justifier d'une bonne connaissance du secteur jeunesse.

❖ Expert 2:

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un bac+3 en informatique et avoir au moins 10 ans d'expériences dans le développement d'application web ;



- Justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA.

❖ **Expert 3:**

Qualifications et compétences

- Être titulaire d'un BAC+5 en informatique, option système d'information et génie logiciel ;
- Avoir une expérience de 08 ans dans le développement des plateformes web ;
- Être certifié Android et justifié d'une très bonne expérience dans la maîtrise des technologies JAVA;

❖ **Expert 4:**

Qualifications et compétences

- Avoir un bac +3 en informatique fondamental ou en développement d'application ;
- Avoir au moins deux (03 ans) d'expérience.

c. **la liste du personnel d'Appui et de Support**

Le personnel d'appui se répartit comme suit :

- ✓ *Un comptable disposant d'un diplôme de BAC+2 en comptabilité et ayant au moins cinq ans d'expérience ;*
- ✓ *Un (1) Responsable administratif ;*
- ✓ *Un (1) Chauffeur.*

d. **Les références du candidat**

Les références présentées par le consultant et/ou le Groupement seront validées sur la base des pièces justificatives dûment signées par les bénéficiaires de prestations (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué).

Le candidat devra avoir les références dans les domaines suivants :

- 01 référence dans le développement des applications web d'au moins 40 millions
- 01 référence dans le développement des applications mobiles non connecté d'au moins 15 millions
- (02 références) la fourniture d'équipements informatique d'au moins 40 millions chacun.

X. REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous plis fermés, au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, Porte 003, rez de jardin, de son immeuble siège sis au Centre Administratif de Yaoundé au plus tard le 22 AVR 2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001 AAMI/ MINJEC/SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 01 AVR POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE LA VERSION
NON CONNECTEE DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE L'OBSERVATOIRE
NATIONAL DE LA JEUNESSE (ONJ) EN PROCEDURE D'URGENCE



« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

XI – PUBLICATION DES RESULTATS

Après analyse des dossiers, les résultats seront portés à la connaissance de tous les soumissionnaires par voie de presse.

Les soumissionnaires retenus seront consultés dans le cadre d'un Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément aux dispositions du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics.

XII – CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS :

a- Critères éliminatoires

- Dossier incomplet ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif et technique non conforme aux spécifications du 7.1 et 7.2 du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- Note technique < 80 points / 100.

b- Critères essentiels

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Références du Candidat acquise dans la réalisation des projets similaires au cours des cinq (05) dernières années	Quinze (15) points
2	Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	Vingt (20) points
3	Moyens humains à mobiliser (Qualification et expérience des experts)	Trente (30) points
4	Moyens matériels et logistiques à mobiliser	Dix (10) points
5	Compréhension de la Mission	Vingt (20) points
6	Présentation du dossier de candidature	Cinq (05) points

XIII- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au Centre Administratif de Yaoundé, Porte 003, rez de jardin Tél. 222 20 35 70 ou de la Coordination Nationale de l'ONJ-Yaoundé, TEL. : 222 22 73 63 / 677 60 17 55 / 222 22 74 36.

Yaoundé le, 01 AVR 2021

Le Ministre de la Jeunesse
et de l'Education Civique
(Maître d'Ouvrage)



Thérèse Toubou

Ampliations:

- MINMAP
- DG/ARMP
- CPM
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE